

## **Débat d'orientation budgétaire 2015 - 10 octobre 2014**

### **Le contexte**

La baisse des dotations (-3 M€) et l'accroissement naturel des dépenses de fonctionnement +3.5 M€ (rythmes scolaires 2 M€) dégradent l'autofinancement et vont nécessiter une recherche d'économies sur le budget de fonctionnement estimées actuellement à 2 M€

Le plan de retour à l'équilibre des comptes publics porté par le gouvernement aura pour conséquence un effet ciseau du même type en 2016 et 2017.

### **Premier constat**

La ville du Mans est bien gérée, sa charge d'emprunt est très largement inférieure à la moyenne nationale.

Les Manceaux sont plutôt moins imposés que dans les villes de même strate.

L'engagement de limiter à 1% la progression des taux confortera cette faible imposition.

### **Deuxième constat**

L'Etat est cependant très endetté et le gouvernement Valls a le choix entre laisser filer le déficit ou mener une politique de retour à l'équilibre, avec comme conséquence d'annihiler toute reprise économique.

La peste ou le cholera en somme.

Nous pourrions éventuellement revenir sur les responsables de l'endettement de l'état :

Lorsque le gouvernement Jospin était aux affaires, le déficit des administrations publiques était de 1.5% environ. Les années Chirac l'ont amené à 3% environ, la limite autorisée par Maastricht. Puis, Sarkozy l'a porté à 5% à la fin de son mandat après avoir dépassé les 7%.

La conséquence c'est que la dette de la France qui était de 55% du PIB sous Jospin est passée à 65% du PIB sous Chirac. Sarkozy l'a laissée à 90%, elle est de 94% aujourd'hui environ. Je rappelle que Maastricht avait fixé 60% comme limite maximale.

**Ce sont bien les deux quinquennats de droite qui ont mis le pays dans cette situation inextricable.**

### **Les propositions du DOB**

La proposition qui a été faite dans la note de cadrage est de réduire l'autofinancement de la section d'investissement de 5 M€, passant l'investissement courant de 15 à 10 m€.

Du point de vue théorique, cela peut passer la première année. On ne peut cependant reproduire la démarche en 2016 et 2017, sauf à supprimer complètement l'investissement.

La réponse devra sans doute être multiple

- Faire des économies en dépenses de fonctionnement
- Trouver des recettes complémentaires
- Limiter l'investissement
- Avoir un recours accru à l'emprunt

#### **En fonctionnement :**

Il n'y aura pas de recettes miracles. Les services ne feront pas mieux avec moins de crédits.

Il y a certainement des recettes à optimiser, mais au final, il faudra faire des économies avec quelques règles fortes :

- Les dépenses des collectivités territoriales constituent un amortisseur important pour la population victime des mutations économiques de notre société. Il ne faudra pas revenir sur la qualité des interventions en faveur des familles les plus fragiles. C'est notamment valable pour l'accès du plus grand nombre à la culture et au sport
- Le poste énergie pourrait passer de 6 M€ actuellement à 10 M€ en 2020, soit une progression de 4M€. Economiser l'énergie aujourd'hui, c'est se dégager des marges en fonctionnement pour demain. Les élus écologistes insistent sur la nécessité de programmer des investissements générant des économies d'énergie, que se soit en optimisant les chaufferies et télégestions, mais aussi en prévoyant un programme pluriannuel d'efficacité énergétique des bâtiments. Isoler les bâtiments pour moins payer d'énergie, un exemple de ce que nous appelons des investissements vertueux.
- Peut-être également se poser la question du périmètre d'intervention de Le Mans Métropole. La ville du Mans porte seule des charges de centralité qui pourraient avoir vocation à être portées par l'agglomération. La loi MAPAM de janvier 2014 a déjà fait évoluer les choses. Sans doute pourrait-on se poser la question d'aller plus loin dans la démarche.

#### **En investissement :**

- La ville du Mans est très peu endettée : 719 € par habitant contre 1 084 € pour la même strate. Cela est dû à l'excellente gestion des équipes précédentes  
Le document présenté se fixe comme objectif de diminuer l'encours à partir de 2015, -4M€ en 2016, -5M€ en 2017. Pour cela, le montant des dépenses d'investissement serait limité à 8 M€, ce qui ne sera pas facile à tenir. Si nous acceptions d'être moins ambitieux en matière de désendettement, cela nous permettrait de stabiliser, à 10 M€ par exemple, l'investissement. Cela semble nécessaire à la fois pour maintenir en l'état notre patrimoine mais aussi pour programmer des interventions d'efficacité énergétique.

D'une façon plus générale, il nous faut imaginer des perspectives à moyen et long terme pour nos collectivités.

Nous devons réfléchir à la sobriété, rimant avec économie et rigueur, sans altérer la qualité de nos services. En bref, comment faire bien avec moins ?

La sobriété ce n'est pas un concept très sexy, mais c'est une exigence si on ne veut pas prendre à la nature plus qu'elle ne peut donner, et ainsi penser aux générations futures.

Les besoins et les envies existent, ils et elles sont légitimes, mais on ne peut pas répondre à tout, à la fois financièrement mais aussi du point de vue de la finitude des ressources. De plus, le contexte nous impose aujourd'hui d'agir vite (cf les dernières rapports du GIEC), y compris à notre échelon local (et même surtout aux échelons locaux). La transition énergétique viendra des territoires et des collectivités.

Dès lors, sur quoi se concentrer ?

Quelles orientations budgétaires à définir ?

### **Consommer moins de carbone**

- isoler notre patrimoine, 1 M€ par an pour la ville et la métropole.

Cela sera insuffisant. Il nous faut donc imaginer et expérimenter d'autres possibilités d'interventions :

- rationaliser la gestion de notre patrimoine
- réfléchir à externaliser l'efficacité énergétique (si on ne peut pas tout faire en interne)
- produire de l'énergie renouvelable

**Consommer moins de sols.** Rappeler que la fonction première des sols, c'est le maintien de la biodiversité, ainsi que de l'agriculture pour nourrir les hommes

- La démarche amorcée par le SCOT sera un des enjeux majeurs du PLUC avec des stratégies communautaires pour l'activité et l'habitat.
- Mettre un terme au gâchis des zones commerciales trop nombreuses qui prennent des sols à la biodiversité et l'agriculture, et qui occasionnent des friches commerciales dans tous les secteurs de l'agglomération, du centre ville à la périphérie.

- Nous proposons de mettre en places deux stratégies face à chaque projet nouveau consommateur de sol :

**L'évitement** → se poser la question : peut-on faire la même chose en s'organisant autrement ?

**La compensation** → si on fait le projet, qu'abandonne t'on pour limiter la nouvelle emprise (emprise foncière et charge financière) ?

**Le gain de temps** → cela consiste à gagner du temps, repousser. Même si nous pouvons considérer que cela se fait déjà

**Pour résumer, nous souhaitons**

- Que le budget 2015 et les suivants puissent permettre à la ville de continuer à répondre au mieux aux besoins des Mancelles et Manceaux les plus en difficultés. Ne rien lâcher sur l'action sociale, l'éducation, l'accès à la culture et au sport pour le plus grand nombre
- Que le budget 2015 entame une démarche de transition énergétique vers une consommation de carbone en diminution. A partir de 2015 et chaque année, nous demandons la mise en place d'une enveloppe de 1 m€ minimum à la ville et à la métropole afin de permettre l'isolation des bâtiments communaux et communautaires (et c'est le minimum que nous pouvons demander)
- Etre très prudents avec les demandes de nouveaux équipements, et proposer systématiquement une compensation lorsqu'un nouvel équipement est nécessaire